VOL. XLV — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 14 JUIN 1916 — No. 33

ABONNEMENTS

Canada............ $1.00 par année
Etats-Unis........ 1.50 " "
Europe............ 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN
IMPRIMEUR

Toutes comm[illegible] le journal ou l'in[illegible] adressées:

Le [illegible]
42 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.
Téléphone: Main 3377.

LORD KITCHENER ET LA LANGUE FRANÇAISE

Sait-on que lord Kitchener parlait le français à la perfection ? Et il n'en rougissait pas.

Il est vrai qu'il n'avait pas été élevé à Brandon comme le juge Curran, et qu'il avait vu le monde plus que notre pitoyable premier-ministre Tobias Crawford Norris.

Ces pauvres petits grands hommes du Manitoba! Les camouflets leur arrivent de partout !

LLOYD-GEORGE ET LA FRANCE

“Aucune nation ne s'est élevée jusqu'à la grandeur morale de la France pendant cette guerre. Je donne à l'Angleterre la France comme un modèle permanent. Ses soldats et ses généraux ont montré des qualités d'endurance, de courage et de génie militaire dignes de l'armée de Napoléon.”

Parions que Lloyd-George ne votrait pas pour l'abolition de l'enseignement du français. Naturellement le *Free Press*, et M. Thornton, et M. Hudson, et M. Norris sont beaucoup plus sages que Lloyd-George. . . .

LA RECOLTE

Des pluies abondantes et une température favorable ont donné à la récolte la plus belle apparence.

Si aucun contretemps ne se produit nous aurons, cette année encore, du grain en quantité dans les trois provinces de l'Ouest.

Les perspectives sont donc très encourageantes, malgré la guerre et les contrecoups qu'elle provoque toujours sur le terrain économique.

Le blé de l'an dernier a déjà fait beaucoup pour soulager la gêne indiscutable qui existait dans les villes. Le blé de cet automne fera mieux croyons-nous: il accentuera le retour de l'état normal dans les affaires.

Sans doute le rendement total de cette année, en grains, ne sera pas aussi considérable que celui de l'an dernier; mais, par contre, l'élevage des animaux a pris une intensité nouvelle. Nous nous acheminons à pas rapides vers la culture mixte. Les provinces de l'Est se sont enrichies avec la culture mixte. Ce n'est pas le seul exemple qu'elles nous aient donné de leur savoir-faire et de leur perspicacité dans le domaine des affaires.

L'important, c'est que nous suivions cet exemple.

Le retour à la terre, voilà ce qui ramènera définitivement la prospérité dans l'Ouest canadien.

UNE INDUSTRIE AVANTAGEUSE

Nos campagnes françaises seront invitées d'ici à quelques jours à prendre des actions dans une nouvelle compagnie appelée *The Manitoba's Abattoirs and Packers Limited.*

Le nom même de la compagnie indique son objet: la construction d'un abattoir qui permettra aux cultivateurs de faire tuer leurs animaux à un prix raisonnable et, s'ils le veulent, de vendre eux-mêmes directement leur viande aux bouchers détailleurs ; aux bouchers détailleurs la création de cette industrie permettra de s'approvisionner directement chez l'éleveur.

La nécessité de ces abattoirs se faisait sentir depuis de nombreuses années,— à tel point que les deux partis politiques au Manitoba avaient tous deux, on se le rappelle, inscrit dans leurs programmes électoraux la construction d'abattoirs publics.

La guerre a empêché le gouvernement de donner suite à ce projet. Une initiative privée va heureusement suppléer l'initiative de l'Etat.

En outre de son abattoir, la nouvelle compagnie va se livrer à la fabrication des jambons et du bacon, pour lesquels elle a acquis une formule et une marque d'ores et déjà fort renommées sur le marché.

Les promoteurs de l'entreprise sont tous des hommes d'affaires reconnus pour leur sérieux et leur habileté : nommons M. J.-H. Tremblay, M. P.-A. Talbot, M.P. P., M. J.-P. Tremblay, M. Dents, M. E. Aubin, M. A. Lalonde, etc.

Ces hommes ont muri avec soin leur projet et sont déjà en possession d'un capital important — un capital qui assure dès maintenant le plein succès de leur industrie.

A part l'argent, ils ont pour eux les plus hautes et les plus recommandables approbations. Enfin l'entreprise s'appuie en très grande partie sur de l'argent canadien-français.

C'est donc une œuvre nationale autant qu'une œuvre financière qui est en train d'être créée.

La *Manitoba's Abattoirs & Packers Limited*, s'installera tout à côté des Cours à Bestiaux (*Stock Yards*) de Saint-Boniface, ce qui lui assurera un approvisionnement rapide, tout en lui évitant des frais de transport considérables.

Enfin un bureau de directeurs et une gérance de grande expérience présideront à cette grande entreprise.

Voilà plus qu'il n'en faut pour engager nos cultivateurs à placer des fonds dans la compagnie. Toutes les bourses, grosses et petites, sont invitées à souscrire. Elles feront un placement sûr, qui rapportera de bons dividendes.

De plus, l'élevage des animaux est une des branches de l'agriculture qui se développent le plus dans le moment. Nos cultivateurs canadiens-français sont au premier rang de ceux qui ont augmenté leurs troupeaux depuis quelques années. La *Manitoba's Abattoirs and Packers Limited* leur fournira donc un marché excellent pour leurs produits. Nos cultivateurs aidant la compagnie, et la compagnie aidant nos cultivateurs, tous trouveront dans ces abattoirs un moyen de développer de manière considérable la richesse nationale de la population canadienne-française du Manitoba.

N'oubliez pas que nous avons besoin de cette richesse si nous voulons continuer de vivre et de grandir dans l'Ouest; pour acquérir cette richesse, l'agriculture est notre plus sûr moyen; et dans l'agriculture l'élevage des animaux va prendre au Canada une importance capitale. C'est un marché illimité qui s'ouvre. Il faut en profiter et favoriser une compagnie comme la *Manitoba's Abattoirs and Packers Limited* qui contribuera si efficacement au succès de cette branche de l'industrie agricole.

M. J.-A. BEAUPRE

M. J.-A. Beaupré, le distingué président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface est parti dimanche pour Montréal où il représentera les Canadiens-français du Manitoba au Congrès national que nos compatriotes tiendront d'ici à quelques jours dans la méthropole.

UN MOT

Un de nos confrères français de Winnipeg n'aime pas que nous appelions l'“Action Catholique” *l'organe de Son Eminence le cardinal-archevêque de Québec.*

N'en déplaise à ce confrère, le terme est cependant absolument juste: l'*Action Catholique* a été fondée par l'Autorité Religieuse de Québec, et c'est à ce titre très honorable qu'elle s'est présentée dans les foyers. L'*Action Catholique* a, du reste, toujours été digne de ce patronage si élevé.

Que Son Eminence ne soit pas responsable de tous les écrits du grand quotidien nous en convenons volontiers puisqu'Elle en a confié la rédaction à un comité d'écrivains; mais Elle a sous son contrôle, indiscutablement, l'orientation générale du journal. Il n'y a pas d'argumentation, si laborieuse soit-elle, qui fera croire le contraire au public.

Comme nous faisons de constants et sincères efforts pour maintenir la paix dans la presse française du Manitoba, nous ne relèverons pas les remarques désobligeantes que le si jeune rédacteur nous décoche, sans la moindre raison. Mais qu'il n'abuse pas de notre bonne volonté, nous l'en prévenons charitablement.

LA TACTIQUE MILITAIRE

Les principes généraux de l'art de la guerre n'ont pas changé. Au lieu de voir une bataille se développer en un jour ou deux, elle dure des mois. Au lieu de se faire sur un front de 2 à 10 milles, elle a lieu sur un front de plus de 1500 milles. Au lieu d'occuper quelques dizaines ou centaines de mille hommes, elle en occupe des millions. La chose a été rendue possible par la télégraphie sans ou avec fil, par les chemins de fer, les automobiles, etc. Mais les lois de la guerre restent les mêmes.

C'est pourquoi l'offensive générale des Alliés qui a l'air de commencer ressemble étrangement à l'une quelconque des grandes batailles livrées par Annibal, César ou Napoléon. Tout se fait en grand, mais les lois de la tactique et de la stratégie demeurent les mêmes.

Cette offensive a commencé il y a deux mois déjà, lors de la descente foudroyante du grand duc Nicolas sur l'Arménie. Cette première phase de la bataille avait pour but de drainer tous les turcs en Asie. La deuxième phase a débuté la semaine dernière par l'offensive russe sur la partie sud de leur front. Le but est d'occuper les Autrichiens. La troisième phase n'a duré qu'un jour et a été surtout diplomatique: réunion à Londres à laquelle Joffre a assisté.

Le résultat: la Grèce somnée de démobiliser, démobilise. Sarrail ne pouvait pas entreprendre d'offensive avec une armée de 400,000 Grecs qui pouvaient lui devenir subitement hostile et lui couper ses communications sur son arrière ou l'attaquer sur son flanc gauche. L'armée grecque démobilisée, nous pouvons nous attendre à la quatrième phase de la grande bataille mondiale, qui sera l'offensive de Sarrail contre les bulgares, complètement isolés, grâce aux trois phases précédentes destinées à occuper les Turcs, les Autrichiens et les Grecs.

Si le sort des armées nous est favorable sur ces trois différents théâtres, les Allemands, obligés de venir au secours de leurs alliés, affaibliront obligatoirement leur front franco-anglais. Nous assisterons plus tard alors à la cinquième phase de la bataille *qui deviendra générale* par une offensive simultanée sur le front français et sur le front italien.

Ayons bon espoir !

LA PAIX

Dans un récent discours à Nancy, M. Poincaré, président de la République française, a de nouveau indiqué les conditions dans lesquelles la paix serait possible. Voici ses paroles :

“La France ne livrera pas ses fils aux dangers de nouvelles agressions. Les Empires du Centre, hantés par le remords d'avoir déchaîné la guerre, épouvantés par l'indignation et par la haine qu'ils ont soulevées dans le genre humain, essaient aujourd'hui de faire croire au monde que les Alliés sont seuls responsables de la prolongation des hostilités. Lourde ironie qui ne trompe personne. *Ni directement, ni indirectement, nos ennemis ne nous ont offert la paix. Mais nous ne voulons pas qu'ils nous l'offrent, nous voulons qu'ils nous la demandent; nous ne voulons pas subir leurs conditions, nous voulons leur imposer les nôtres; nous ne voulons pas une paix qui laisserait l'Allemagne impériale maîtresse de recommencer la guerre et qui suspendrait sur l'Europe une menace éternelle, nous voulons une paix qui reçoive du droit restauré de sérieuses garanties d'équilibre et de stabilité.*

“Tant que cette paix-là ne nous sera point assurée, tant que nos ennemis ne se reconnaîtront pas vaincus, nous ne cesserons de combattre.”

Il n'est donc pas étonnant d'apprendre que le kaiser fait en ce moment des démarches pour amener la cessation des hostilités.

Quant à la France, le président Poincaré l'a déclaré, elle ne déposera les armes que lorsque l'Allemagne sera vaincue.

LA MORT DE KITCHENER

(La Presse)

Le croiseur “Hampshire” et lord Kitchener, voilà deux noms qui seront perpétuellement associés l'un à l'autre dans le souvenir des générations présentes et à venir.

Le triste sort échu au ministre anglais de la guerre, au moment où il allait en mission spéciale auprès de l'empereur de Russie, n'a pas seulement causé une forte émotion au sein des populations britanniques, il a aussi provoqué l'expression de très vifs regrets dans les chancelleries neutres et au sein de tous les gouvernements des pays de l'Entente.

Le maréchal Kitchener est disparu sous les flots de la mer, après avoir accompli une tâche qui lui assure une large place dans l'histoire de son pays. Il fut à peu près le seul membre du Cabinet anglais à prévoir que la guerre durerait au moins trois ans, et il insista, dès le début, auprès de ses collègues, pour que le gouvernement prit les moyens de la mener à bonne fin. Il fut le grand organisateur de l'armée anglaise, qui comprend aujourd'hui cinq millions de soldats, au dire de M. Asquith et de Sa Majesté George V. Former une telle armée, dans un pays où le service obligatoire n'a jamais été en vigeur, excepté dans ces derniers temps, représente une somme de travail et de patience peu ordinaire.

Les hommes de valeur, plus que tous les autres, sont en butte à la critique. Lord Kitchener, à une certaine phase de la guerre, a été pris à partie par une foule de journaux et de politiciens qui voulaient le ruiner dans la confiance du public. Malgré ces attaques, souvent très acerbes, le ministre de la guerre est resté la personnalité en vue, l'homme en qui le peuple avait foi.

M. Asquith vient de déclarer, devant la Chambre, que le travail accompli par Lord Kitchener, depuis le commencement des hostilités, est au-dessus de tout éloge, si l'on tient compte des difficultés énormes auxquelles il a dû faire face. Le héros disparu a trouvé aussi un sympathique défenseur dans la personne de son Souverain. “Le Maréchal Lord Kitchener, a dit le roi Georges V, a donné 48 ans de services signalés à l'Etat ; et c'est grandement dû à son génie administratif et à son énergie inlassable, si le pays a pu former et mettre en campagne les armées qui soutiennent aujourd'hui les glorieuses traditions de notre Empire. Lord Kitchener sera regretté par l'armée comme un grand soldat qui, dans des circonstances exceptionnellement difficiles, a rendu d'immenses et dévoués services à l'Etat.”

A ces deux hommages sincères et partis de haut lieu rendus à la mémoire du défunt, nous pourrions en ajouter une foule d'autres de provenance une foule d'autres de provenance étrangère. Qu'il nous suffise de dire que Lord Kitchener, avant comme durant la guerre, a servi son pays et son roi avec une énergie de fer et une loyauté incomparable. Il a dû commettre des erreurs, puisque les plus grands hommes n'en sont pas exempts. Il convient cependant de lui rendre cette justice qu'il n'a jamais perdu de vue un seul instant, dans toute sa carrière, l'avancement de sa patrie et la fidélité qu'il lui avait vouée.

Le Soudan, l'Egypte, les Indes et le Sud Africain ont servi de théâtres à l'activité militaire et au talent d'organisation du grand naufragé des Orcades. Mais toutes ces étapes éloignées de sa vie sont loin d'avoir l'importance des dernières. Lord Kitchener, avant de trouver sa fin tragique, jouait un rôle important dans le plus grand drame que l'humanité ait jamais connu. Il a eu l'océan pour tombeau, à l'heure où sa patrie, fortement organisée, se préparait à donner au monde des preuves indiscutables de sa puissance et où le palais de la gloire commençait à s'illuminer devant ses yeux. Mais, avant de disparaître, il a jeté en terre britannique une semence saine et forte qui lèvera bientôt et qui promet à la nation anglaise attristée une floraison magnifique.

JUGE PAR LES MAITRES

La *Gazette de Lauzanne* vient de publier un article consacré au haut commandement français, et elle déclare que les critiques neutres réunissent dans le même faisceau d'admiration le général Joffre et ses éminents collaborateurs.

“On n'admirera jamais assez les soldats de la France, écrit la *Gazette de Lauzanne*, mais on n'admirera jamais trop les chefs qui les commandent, et au premier rang, le généralissime, général Joffre. Napoléon à qui on ne saurait refuser une certaine compétence militaire, déclarait qu'il ne faut jamais dire “Telle armée, tel chef”, mais “Tel chef telle armée”. Le général Joffre, secondé par les lieutenants qu'il a choisis, avec une admirable discernement, qui a gagné la bataille de la Mar e, la bataille défensive des Flandres, la bataille défensive de Verdun, gagnera demain, il faut le souhaiter pour la France et ses alliés, la bataille de la Victoire. Le fait que le général Joffre a sous ses ordres de magnifiques généraux comme les Castelnau, les Foch, les Pétain, les Franchet d'Espérey, n'enlève rien à sa gloire mais y ajoute au contraire. Rien n'est moins facile que de choisir les hommes et de distinguer les meilleurs. Le généralissime est responsable de ses lieutenants devant le gouvernement de son pays. Aucune insinuation ne prévaudra contre la vérité qui veut qu'une affectueuse estime et une confiance réciproque lient les uns aux autres le général en chef et ses chefs d'armées”.

LA GUERRE

Paris, 8.—Berlin soutient que le Fort de Vaux est toute aux mains des Allemands.

Le bombardement autour de Verdun est toujours intense.

Les lignes canadiennes sont toujours sous le feu de l'ennemi.

Petrograd — L'offensive russe sur le théâtre est, entre les marais de Prijet et les frontières roumaines devient de plus en plus vigoureuse. Jusqu'ici les Russes ont fait 41,000 prisonniers et se sont emparés d'un matériel de guerre considérable.

* * *

Petrograd, 9.—L'offensive russe entre les marais de Prijet et la frontière de Roumanie prend une allure très rapide. Les Russes s'emparent de la forteresse de Lutsk, et y font 11,000 prisonniers pourvus d'un matériel de guerre important. Les armées du Czar traversent les rivières Ikwa et Styr.

* * *

Paris, 9.—L'ennemi, en possession du fort de Vaux, essaie en vain d'avancer plus loin: l'artillerie française fait le *rideau de feu.*

* * *

Ottawa.—Les pertes canadiennes dans une semaine s'élèvent à 6,000 tués et blessés.

* * *

Petrograd, 10.—L'offensive russe de Galicie continue. Les Allemands vont renforcer l'armée autrichienne. Les Russes ont fait 64,700 prisonniers depuis que leur offensive est commencée.

* * *

Paris.—La bataille de Verdun se poursuit toujours. Lloyd-George signale la France à l'Angleterre comme le plus bel exemple de grandeur morale qu'elle puisse suivre.

* * *

Les Italiens retraitent à de nouvelles positions.

* * *

Petrograd, 12. — Les Russes poursuivent leur offensive contre les Autrichiens; ils s'emparent de la forteresse de Dubno; les Autrichiens retraitent pour le moment.

Jusqu'ici les Russe ont fait 118,000 prisonniers; ils s'emparent d'un matériel de guerre énorme.

Paris.—Verdun tient toujours; violents combats d'artillerie.

* * *

Paris, 13.—L'ennemi redouble d'efforts à Verdun; offensive aussi en Champagne. Mais il ne passe pas.

* * *

L'offensive russe continue toujours; l'armée russe est déjà aux abords de Czermowitz, capitale de la Bukovine.

* * *

Petrograd, 14. — Trois villes tombent aux mains des Russes, qui s'avencent maintenant contre Czermovitz, capitale de Bukovine. Au nord l'armée austro-allemande défend Lemberg contre l'armée russe.

* * *

Les Italiens réclament des succès dans le Tyrol.

* * *

Paris.—Bataille ardente dans le secteur de Thiaumont (Verdun).

* * *

Les troupes canadiennes à Ypres s'emparent de 1500 verges de tranchées.

La Reine des Belges remercie

Monsieur A.-J.-H. Dubuc, consul de Belgique à Winnipeg vient de recevoir la lettre suivante en réponse à l'envoi d'argent qu'il a fait à Sa Majesté la Reine des Belges pour son œuvre le “Fonds de tabac pour les soldats belges”.

La Panne, ce 15 mai 1916.

Secrétariat
du Roi et de la Reine.

Monsieur le consul,

C'est une touchante pensée que les Belges établis à Saint-Boniface ont eue de venir en aide à nos vaillants soldats.

La Reine y a été personnellement sensible et Elle apprécie la délicate attention que nos compatriotes ont eue pour Elle.

Je suis chargé d'adresser les félicitations ainsi que les remerciements de notre Souveraine à tous ceux qui ont généreusement participé à la souscription ouverte par vos soins, et en particulier aux membres du “Club Belge” et de la “Société de Secours pour les Victimes de la Guerre en Belgique” de Saint-Boniface.

Recevez, je vous prie, Monsieur le Consul, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Secrétaire,
J. INGEMBLECK.

A Monsieur Dubuc,
consul de Belgique,
Winnipeg.

SECOURS NATIONAL FRANÇAIS

Mme de Denus, la distinguée présidente et organisatrice du Secours National Français, zélée promotrice de la représentation du drame, “Marie Antoinette”, assistée d'ailleurs du dévouement inlassable d'un groupe de jeunes filles, nous prie d'annoncer que les recettes nettes de la représentation donnée le 5 juin 1916 atteignent la jolie somme de $217.60. Le comité des dames et demoiselles désire remercier bien sincèrement tous ceux qui, pécuniairement ou autrement, ont aidé au succès de l'œuvre: Les jeunes actrices ou acteurs, amateurs ou plutôt artistes qui ont donné sans compter temps et travail, les RR. PP. Jésuites, qui ont si gracieusement mis leur vaste salle à sa disposition, et, d'une manière toute spéciale, le R. Père Recteur du collège, qui s'est dépensé avec un zèle empressé. Accédant à la demande d'un grand nombre de personnes, qui ayant déjà eu la bonne fortune d'assister à une première représentation, ont manifesté le désir de pouvoir jouir encore de ce spectacle, et bien d'autres personnes, qui n'ayant pu être présentes à la dernière séance, désirent applaudir nos jeunes talents, on nous demande d'informer le public qu'une répétition du même drame sera donnée dans les premiers jours de l'automne prochain. Les uns auront le plaisir renouvelé, d'autres le plaisir nouveau de donner leur obole à l'œuvre si méritoire accomplie par le Secours National Français pour le triomphe d'e la noble civilisation française.

Communiqué.

DES OEUVRES DIGNES D'ETRE CONNUES

Le chef Marcil a soumis récemment au Conseil-de-Ville un état qui montre la disposition des argents reçus par le “Fonds de Secours” des employés de la Cité de Saint-Boniface. Les employés de la Cité ont donné à cette œuvre de charité le nom de “Fonds de Secours des Employés de la Cité,” parce que ce sont les employés de la Ville qui se réunirent dans l'automne 1914 et firent généreusement le sacrifice d'un percentage de leur salaire afin d'aider les familles nécessiteuses que nous avions alors dans Saint-Boniface. L'argent ainsi prélevé, et auquel s'ajouta d'autres contributions extérieures, fut confié à un comité de distribution qui eut pour tête le chef de police de Saint-Boniface ; c'est ainsi que les policiers, dont la mission ordinaire est plutôt de s'occuper des mécréants! se sont faits les pourvoyeurs de ceux que la guerre et la rareté générale de l'argent avaient placés dans une situation gênée.

Nous avons plusieurs fois attiré l'attention de nos lecteurs sur cette conduite généreuse de nos employés civiques, et nous voulons signaler encore une fois leur vif esprit de charité. Le chef Marcil et ses hommes ont fait le bien en silence mais d'une manière absolument efficace. Depuis près de deux ans maintenant, ils s'emploient à la besogne avec un zèle toujours à la hauteur des circonstances. 208 familles, formant un total de 927 personnes, ont été secourues. Entre le premier septembre 1914 et le premier avril 1916, des secours ont été distribués pour une somme de $7296.94 ;

Ces chiffres sont éloquents par eux-mêmes et nous n'insisterons pas davantage.

Il convient aussi d'ajouter que lors de la récente inondation le département de Police et Feu fait un excellent travail. Le département avait ce problème sur les bras : protéger 244 maisons entourée par l'eau; 214 maisons ayant l'eau sur le plancher depuis 1 pouce jusqu'à 5 pieds de profondeur. Les employés de la ville, ainsi qu'il appert par un rapport du chef Marcil, ont travaillé jour et nuit. Quand on lit ce rapport de M. Marcil, on voit quelle activité et quelle vigueur il a fallu déployer.

LE SOLDAT

*“Hier encor, j'aimais les roses,
L'azur, les longs jours d'été,
Et les êtres et les choses
De lumière et de beauté.*

*“Aux murmures des fontaines,
A l'heure où l'étoile luit,
Se mêlaient des voix lointaines
Qui me parlaient dans la nuit.*

*“Elles me disaient, dans l'ombre,
Que la vie est, à vingt ans,
Faite d'aurores sans nombre
Et d'innombrables printemps ;*

*“Que l'amour et la jeunesse
Rendent ses instants divins
Et que le bonheur ne laisse
Que des roses à leurs mains.*

*“Hier encor, joyeux de vivre,
D'être, de sentir, de voir,
J'étais celui qui s'enivre
De promesses et d'espoir.*

*“Brûlé d'une ardente flamme,
Je rêvais d'un sort altier
Pour qu'un sourire de femme
S'ajoutât à mon laurier....*

*“Aujourd'hui, boueux, sordide,
L'orteil nu sur le caillou,
J'ai l'air, au vent qui me ride,
D'un mendiant ou d'un fou ;*

*“Vingt balles dans ma capote
Ont fait des trous ; son lambeau
Trop large autour de moi flotte,
Et j'ai maigri dans ma peau ;*

*“Dans une tranchée, en Flandre,
Depuis vingt jours, je suis là,
Et la consigne est d'attendre
L'obus lourd et son éclat.*

*“Auprès de moi, sur la paille
Un blessé râle. Oh ! ce sang !
Et le seul plaisir qui vaille
Est le Boche qu'on descend.*

*“Le jour est dur, la nuit pire,
Mais c'est de même pour eux,
Et je ne pourrais pas dire
Que je ne suis pas heureux,*

*“Car je sens, dans l'ombre noire,
Si je m'endors, harassé,
La Patrie aux yeux de gloire
Qui baise mon front glacé”.*

HENRI DE REGNIER,
de l'Académie Française.

L'ANGLETERRE ET LES PANGERMANISTES

(L'Echo de Paris)

Si l'on veut comprendre le coup terrible qu'est, pour l'Allemagne, l'institution du service obligatoire en Angleterre, il faut savoir les sentiments qu'avaient, à l'égard de notre alliée, les Pangermanistes, avant la guerre. Ils la détestaient; et ils la redoutaient. Friedrich von Bernhardi, en 1912, avouait que, somme toute, une entente avec l'Angleterre était désirable. Mais il indiquait aussi les conditions de l'entente. Eh bien ! l'Angleterre devrait renoncer à tout espoir de "suprématie mondiale", devrait laisser l'Allemagne arrondir son territoire continental et colonial, devrait favoriser les intérêts économiques de l'Allemagne dans les Indes, devrait modifier la répartition de sa flotte et ne pas laisser dans la mer du Nord, si près de l'Allemagne, tant de navires. Enfin, l'Allemagne était toute prête à faire, de l'Angleterre, une sœur, pourvu que l'Angleterre consentit à n'être qu'une Cendrillon. D'ailleurs, le général von Bernhardi n'est pas naïf et s'entendait à ce que son invitation fût refusée. Alors, disait-il, c'est la guerre!... Mais la guerre avait pour objet d'arriver à ce même résultat que ne donneraient pas les seuls moyens de la persuasion diplomatique. Le général comptait principalement sur le fait que l'Angleterre n'eût point une armée capable de résister aux armées allemandes. Il n'avait pas d'autre assurance un peu précise. Et voici que l'Angleterre va posséder une armée immense, et permanente, à peu près intacte et renforcée à mesure que les hordes allemandes périclitent. L'Angleterre sortira, beaucoup plus puissante qu'elle ne l'était, de l'aventure où l'a contrainte la folie pangermaniste. Bref, l'orgueilleux programme de Bernhardi se détraque, est détraqué. L'on ne peut, à présent, le regarder sans qu'il vous ait un air de démolition. Les savants écrits de ce théoricien, ce ne sont plus que les décombres du pangermanisme.—B.

UN AUTRE MINISTRE QUI L'ECHAPPE BELLE

Londres.—M. Lloyd-George, ministre des munitions, devait accompagner Lord Kitchener dans son voyage en Russie, sur le croiseur "Hampshire", d'après les conversations entendues dans les cercles politiques aujourd'hui. Ce n'est, dit-on, que parce que l'homme d'Etat gallois a été appelé à l'improviste à régler la question irlandaise que sa place fut prise, dans la mission en Russie, par d'autres représentants du ministère des munitions.

L'INFAMIE DU TSAR DES BULGARES

(Echange)

Ce n'est pas le seul évidemment, mais c'est le type le plus complet du traître que l'on puisse trouver actuellement que ce Ferdinand de Bulgarie, dont l'infamie persistante nous a été révélée par M. Pachitch, le vénérable premier ministre serbe. Car il n'y a pas à s'y tromper: la longue série de trahison que M. Pachitch a rappelée et qu'il a imputée avec raison à la Bulgarie tout entière, le vrai responsable en est nécessairement le souverain de ce pays. Il n'a pu se trouver chaque fois des ministres à qui l'idée de trahir quelqu'un, de vendre un ami, de violer un engagement, soit spontanément venue; il a fallu, nécessairement, qu'il se soit trouvé à côté et au-dessus de tous ces ministres un esprit directeur, inspirateur du crime dont ils s'empressaient d'ailleurs d'accueillir l'idée et dont ils assuraient l'exécution.

Le premier acte de trahison qu'ait rappelé M. Pachitch, dit le *Figaro*, remonte à la guerre turcogrecque, car il n'a pu naturellement parler de science certaine que d'affaires auxquelles la diplomatie serbe fut directement mêlée. Ferdinand était prince de Bulgarie depuis déjà dix ans. Ce n'était donc pas évidemment son début. La Serbie proposa à la Bulgarie un accord en prévision d'une agression possible de la Turquie, et Ferdinand s'empressa de livrer à la Sublime-Porte le secret de la démarche serbe.

A ce moment Ferdinand n'était encore qu'un très petit sire ; il venait à peine de se faire reconnaître comme Altesse Royale par la Sublime-Porte ; il n'était que le vassal du Sultan. C'était l'époque de ce fameux voyage qu'il fit à Paris et pendant lequel, à force de platitudes et de promesses mensongères, de protestations d'amour pour la France, il parvenait à se faire rendre les honneurs quasi souverains. C'était en quelque sorte à son maître de Constantinople qu'il vendait le secret d'un loyal voisin.

Il recommença quelques années après au bénéfice de l'Autriche-Hongrie, et, cette fois, la trahison fut plus complète encore, car c'est une convention signée entre la Serbie et la Bulgarie qu'il communiqua à Vienne; il reniait sa propre signature; il en reçut le prix sans tarder. C'était au moment où le baron d'Aerenthal faisait son coup sur la Bosnie. Le service de Ferdinand fut payé de la reconnaissance immédiate de l'indépendance bulgare.

Les deux autres trahisons de Ferdinand sont plus notoires, celle de 1913 contre la Grèce et la Serbie, et celle de 1915 que la Grèce a laissé s'accomplir contre la Serbie.

Comme M. de Bethmann-Hollweg avait raison de proclamer ces jours derniers, en recevant une délégation de députés bulgares, "la remarquable similitude qui existe entre l'histoire de la Prusse et celle de la Bulgarie" ! Modestie commune d'origine des deux peuples et des deux dynasties, et identité de moyens pour la réalisation de leurs ambitions. A Berlin, comme à Sofia, on trouve sous chaque succès la fourberie, le mensonge et la trahison. L'homme au chiffon de papier était vraiment digne de célébrer les qualités d'homme d'Etat et ce qu'il a appelé "le profond génie" du Cobourg de Sofia.

Le génie, pour un Allemand, n'est-ce pas le mensonge ?

LE FANION DU GENERAL

De *Grenadia*, revue des tranchées :

"Ceci eut lieu au... régiment, à X..... Quelques soldats se livraient aux exercices de signalisation par fanions.

Un général survint :

—Ça va les exercices ?

—Oui, mon général.

—Vous passez tout ce que vous voulez ?

—Oui, mon général.

—Passez donc une grande phase.

Les deux signaleurs se préparent et l'un d'eux persuadé que le général ne connait pas le Morse envoie le message : "Tu ne trouves pas que le général est un vieux citron ?"

—C'est très bien, dit le général; mais donnez-moi donc votre fanion; je veux voir si c'est commode à manier.

Le général prend le fanion et.. ébahis, les signaleurs traduisent : "Le vieux citron vous flanque quinze jours de prison."

Soumissions pour ventes de maisons ayant de la valeur

Des soumissions séparées seront reçues par le soussigné jusqu'à huit heures de l'après-midi (temps nouveau), mercredi le 14 juin 1916, pour la vente de maisons sur la rue Eugénie, Norwood, connues sous les Nos. 129, 131 et 133 et situées sur les lots 27, 26 et 25 respectivement, subdivision des lots de Paroisse 80 à 89 de la Paroisse de Saint-Boniface, enregistrés au Bureau des Titres de Winnipeg sous le plan No. 1116.

Le vente de chaque maison comprendra aussi la fondation, et la fournaise, ainsi que tout ce qui s'y rattache. Paiement en entier devra être fait avant que l'on fasse des travaux pour le déménagement, qui devra être complété avant le 31 juillet 1916.

La plus basse ou aucune soumission sera nécessairement acceptée. Pour plus amples détails ou conditions,

S'adresser a

A. ROCAN,
Secrétaire des Commissaires,
Ecole Provencher,
Saint-Boniface, Man.

Daté à Saint-Boniface, Manitoba, ce 8ème jour de juin A. D. 1916.

33

N'oubliez pas de lire les Petites Annonces du "Manitoba."

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.

EMILE FAGUET

On annonce la mort de M. Emile Faguet, de l'Académie Française. L'éminent écrivain était né en 1847 à la Roche-sur-Yvon (Vendée) et avait été admis à l'Académie en 1900.

Elève de l'Ecole Normale, il fut d'abord professeur dans les lycées de la province. Reçu docteur ès-lettres en 1883, il devint successivement professeur de littérature et de poésie au Lycée Charlemagne et à Janson de Sailly. En même temps il collaborait à un nombre incroyable de revues et de journaux, car sa collaboration était extraordinairement recherchée.

L'œuvre d'Emile Faguet, professeur, critique littéraire et dramatique, était très considérable ; c'était un des auteurs qui en ces derniers temps, a joui de la plus grande vogue; ces écrits faisaient toujours les délices des intellectuels. Son style alerte, clair et si riche, réjouissait ses admirateurs. Sa production littéraire était énorme, si on peut employer ce terme. On lui doit d'importants ouvrages de critique et de philosophie.

Mais, depuis la guerre, c'est à la revue des *Annales* que M. Emile Faguet a consacré sa plus intéressante collaboration. Jusqu'au mois de décembre dernier, il s'était donné pour tâche de commenter les événements de la guerre, et avec quel optimisme toujours il nous donnait son opinion, confirmée par les succès français, italiens ou russes.

Depuis quelques mois, M. Faguet avait ajouté à son labeur la revue des livres à cette revue et, dans le dernier numéro des *Annales*, c'est la critique des discours de M. Wilson, président des Etats-Unis, qu'il faisait. L'œuvre d'Emile Faguet, comme critique littéraire, occupera une bonne place à côté de celle de Francisque Saccey, de Jules Lemaître et de tant d'autres brillants esprits français.

UNE VISITE AU GENERAL JOFFRE

Paris,—Le général Joffre a reçu hier à ses quartiers généraux, Frederick H. Allen, de New-York, et a eu avec lui une conversation intéressante sur la situation générale de la guerre, après lui avoir exprimé son appréciation pour la sympathie exprimée à la France par les Etats-Unis. "La démocratie ne veut pas la guerre, a dit le général Joffre, la France ne l'a pas cherchée. Notre armée connaissait le danger, mais le peuple ignorait qu'une guerre aussi terrible dut se produire. Il nous a fallu du temps pour nous préparer, comme il en a fallu aux américains pour entreprendre leur guerre de sécession.

" Ce n'est qu'après la victoire de Gettysburg que votre armée fut prête. "Même après la bataille de Gettysburg; on chercha à défaire la présidence de Lincoln, mais le motto de Lincoln était le même que le nôtre" : Jusqu'à la fin nous combattrons pour la liberté. Les Etats-Unis ont combattu pour sauver leur nation, nous luttons pour sauver la nôtre".

Abonnez-vous au "MANITOBA" $1.00 par année.

AVIS

On nous prie de faire part aux intéressés que le Comité d'enquête du Fonds Patriotique du Manitoba, a décidé de ne plus accorder, à l'avenir, des avances sur leurs allocations aux femmes de soldats ou de réservistes, quelle que soit leur nationalité, pour les aider à rentrer en Europe.



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 p.m., mercredi, le 28 juin 1916, des soumissions pour fournir le charbon nécessaire aux divers édifices publics appartenant au gouvernement fédéral, dans tout le Dominion, lesquelles devront être cachetées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumissions pour la fourniture du charbon aux édifices publics du gouvernement fédéral dans le Dominion."

On peut se procurer des imprimés comprenant le devis et la formule de soumission en s'adressant à ce ministère et aux gardiens des édifices publics du gouvernement fédéral.

Les soumissions devront être libellées, sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si le'ntrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou nexécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumisisons qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
R. C. DESROCHERs,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 7 juin 1916.

N.B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication. 33-34

N'oubliez pas de lire les Petites Annonces du "Manitoba."



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle du homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 de l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir un maison valant $300.

La quantité d'acres à cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

MGR LANGEVIN

Il y aura demain un an que Monseigneur Langevin est mort.

Le service anniversaire de l'illustre prélat aura lieu lundi prochain à la cathédrale.

Tous revivront avec émotion les heures de douleur et de deuil où le soudain événement nous plongea tous il y a douze mois.

IMPORTANT

Assemblée importante de la Saint-Jean-Baptiste dimanche à 2.30 (heure nouvelle), à 'hôtel-de-ville. Les présidents des différents comités sont surtout priés d'être présents afin qu'on puisse reviser le programme de la fête nationale des 27 et 28 juin.

Société Saint-Jean-Baptiste de Manitoba

A Messieurs de la
Société Saint-Jean-Baptiste,

Les exécutifs de l'Association d'Education des Canadiens-Français du Manitoba et de la Société Saint-Jean-Baptiste du Manitoba se sont consultés et ont décidé de faire de la convention de l'Association d'Education un mouvement conjoint. Elle sera composée des représentants des deux sociétés.

Ces exécutifs réalisent les difficultés nombreuses résultant du fonctionnement des deux organisations pratiquement identiques et poursuivant des buts presques semblables; elles verraient avec peine une tendance à diviser les énergies d'une population déjà assez restreinte.

C'est pourquoi ces exécutifs se proposent de suggérer à la convention d'unifier les groupes locaux, les comités généraux et la convention, tout en gardant des exécutifs distincts pour chaque société. Ce sera un des problèmes de la convention.

En conséquence, nous vous invitons à envoyer à cette convention des délégués de la Société Saint-Jean-Baptiste, (2 pour chaque groupe local de cette société-ci). Si vous le jugez opportun, et nous le recommanderions, de vous faire représenter dans les deux sociétés par les mêmes délégués la procédure serait de beaucoup simplifié et notre travail plus effectif et plus rapide.

Les délégués de la Saint-Jean-Baptiste auront les mêmes privilèges et les mêmes obligations que les délégués de l'Association d'Education. Ils pourront aussi obtenir les mêmes avantages des compagnies de chemin de fer en remplissant les mêmes obligations que les autres personnes de la convention.

Le secrétaire,
J.-A.BEAUPRE.

TAUX REDUITS

Le nombre considérable de personnes devant prendre part à cette convention nous a permis d'obtenir de toutes les compagnies de chemin de fer des taux extrêmement bas aux conditions suivantes :

Toute personne, sans exception, achetant un billet simple passage pour Winnipeg ou Saint-Boniface devra obtenir de l'agent au point de départ un certificat de convention (Standard Convention Certificate.) En prenant part à la célébration nationale, à Saint-Boniface, cette personne fera contresigner ce certificat par M. E. Sabourin; elle pourra alors obtenir gratis un billet de retour des gares des deux villes.

S'il n'y a pas d'agent le voyageur devra obtenir du conducteur un reçu qui tiendra place du certificat de convention et aura les mêmes mérites.

M. Sabourin assistera à tous les exercices de la convention et de la fête. Vue la besogne considérable nous prions les voyageurs de faire contresigner leurs certificats dès le premier jour.

Rapports des Secrétaires.—Le secrétaire du groupe local voudra bien compléter la feuille ci-incluse et nous la retourner avant le 20 prochain. Si en quelque endroit le temps n'a pas permis de former un groupe, nous prions M. le curé de vouloir bien appointer quelqu'un pour remplir cette charge de secrétaire.

PROGRAMME DE LA CONVENTION

MARDI, LE 27 JUIN 1916

10.00 hrs. a.m. Grand'messe à la cathédrale.
2.00 " p.m. (a) Réunion des délégués.
(b) Explication de M. le président.
(c) Formation des comités de la convention.
(d) Travail de ces comités.
4.30 " p.m. Discussion des résolutions.
7.30 " p.m. Présentation au public du travail de la convention.

MERCREDI, LE 28 JUIN 1916

9.00 " a.m. Etude par le comité général des questions propres à l'Association.
2.00 " p.m. (a) Elections du comité général.
(b) Elections des officiers généraux.
(c) Elections d'un exécutif.

Pour les exercices de la convention nous suivrons *l'heure de l'église*, c'est-à-dire, *l'ancienne heure*.

Le secrétaire pour l'Eécutif,
A.-J. PAPINEAU,LC.

Le 3 juin 1916.

FEU M. J.-C. SMITH

Monsieur J.-C. Smith, l'entrepreneur bien connu est décédé samedi dernier à Winnipeg.

Monsieur Smith avait 67 ans.

Il était atteint d'une maladie de cœur qui s'est aggravée de la paralysie dans les derniers jours. Il a été quelques mois malade, mais cette maladie n'a pris que tout récemment une tournure aigue.

M. Smith était originaire de la Gaspésie, dans la province de Québec.

Outre son épouse, il laisse deux filles: Mme J.-A. Laroque et Mme D. McDonnell.

M. Smith avait un nombreux cercle d'amis, dont il était profondément estimé; un cercle étendu a connu son hospitalité généreuse et si sympathique. C'était, de plus, un entrepreneur d'une grande compétence. Son œuvre principale a été la cathédrale de Saint-Boniface, qu'il a bâtie, on se le rappelle, alors qu'il était en société avec M. J.-A. Senécal.

Les funérailles ont eu lieu lundi matin à l'église Ste. Marie. Les porteurs étaient l'honorable Jos. Bernier, J.-B. Leclerc, J.-A.-F. Bleau, Alex.-C. Larivière, M. Graham et M. McKenna. Le révérend Père Patton, O.M.I., chanta la messe de*Requiem*. Mgr Dugas, vicaire général du diocèse, était présent.

Dans la nef on remarquait un grand nombre d'amis de Winnipeg et Saint-Boniface.

Nous offrons à Mme Smith et à sa famille nos très profondes condoléances.

Service anniversaire de feu Mgr Langevin

Le service anniversaire du regretté Mgr Langevin, O.M.I., aura lieu dans la cathédrale de Saint-Boniface lundi, le 19 juin, à neuf heures (ancienne heure).

Communiqué.

A l'Académie St-Joseph

Mercredi dernier Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface a rçeu les hommages de l'Académie St-Joseph à l'occasion de son intronisaiton.

Sa Grandeur Mgr Mathieu, archevêque de Regina, Mgr Dugas et Mgr Cherrier, protonotaire-apostoliques, les membres du clergé, l'Hon. juge Prendergast, M. J.-A. Marion, président de la Commission scolaire et ses collègues, quelques invités, ont assisté à cette intéressante démonstration.

La réception s'ouvrit d'abord par du chant et de la musique, puis il y eut un ravissant dialogue d'enfants, présentation d'une superbe adresse et allocution par Mgr l'Archevêque.

Le vénéré prélat fit les plus grands éloges de la magnifique institution, rendit hommage au dévouement et au savoir-faire des RR. SS. de Jésus-Marie, puis donna aux élèves les plus paternels et les plus suaves conseils. Sa Grandeur réaffirma les droits de la jeunesse canadienne-française de ce pays à sa langue et exprima de nouveau son inébranlable résolution de résister à tout empiètement de ce droit.

Monseigneur eut la délicate pensée d'adresser la parole en anglais pour les élèves de langue anglaise.

Les élèves, rassemblées dans la salle académique, offraient par leur nombre et leur tenue distinguée le plus intéressant coup-d'œil. Notons aussi que les décorations de circonstances étaient d'un goût recherché. Les Sœurs de Jésus-Marie possèdent, du reste, à la perfection l'art d'organiser des séances de cette sorte, ensemble et détails.

Voici le texte de l'adresse lue à Sa Grandeur :

SA GRANDEUR MONSEIGNEUR ARTHUR BÉLIVEAU, ARCHEVÊQUE DE SAINT-BONIFACE.

Monseigneur,

Lorsque le 24 mai 1913, Rome vous faisait évêque de Domitianopolis, nous jubilions dans l'action de grâce. Depuis la douce Providence permit que nous fussions l'objet de votre sollicitude; "Monseigneur, laissez-nous faire un aveu: votre dévouement, vos vertus vous ont acquis notre plus sincère admiration, vous ont gagné nos cœurs. Aussi quand la mort ravit à notre affection notre premier Pasteur, nos regards se fixèrent sur votre personne dans l'intime conviction que vous étiez l'élu de Dieu, appelé à combler le vide causé par son départ. N'était-il pas juste de convoiter cette consolation et de sécher ainsi nos larmes? L'attente fut longue—enfin le dix-sept décembre mil neuf cent-quinze luit : L'Eglise de Saint-Boniface a un titulaire. Monseigneur Langevin revit : Rome a confirmé son choix. Béni soit celui qui reste le représentant immédiat de Dieu au milieu de nous. Avec quelle allégresse nous entonnons l'hymne de la reconnaissance à laquelle nous joignons ce cri du cœur: Vive notre bien-aimé archevêque !

Vous montez, Monseigneur, les degrés du trône archiépiscopal de Saint-Boniface; de là vous embrassez d'un regard aussi profond qu'affectueux les fidèles du diocèse où vous avez grandi en âge, en sagesse, en science, et où vous êtes aujourd'hui acclamé avec tant d'enthousiasme. Peut-être surprenons-nous une larme perler à vos paupières, comme autrefois la nation juive en face du second temple de Jérusalem. Mais comme elle aussi, nous devons tout espérer; il plait tant à Dieu d'exalter les humbles en manifestant sa toute-puissance. Le nouveau diocèse de Saint-oBniface égalera la gloire du premier.

Notre souhait en cette circonstance s'exprime en une ardente prière : "Seigneur, que votre lumière brille toute pure devant celui que vous avez choisi pour conduire nos âmes vers vous; que votre Verbe continue à parler par sa bouche afin qu'à sa parole une onction mystérieuse pénètre les âmes, les imprègne de vérité de telle sorte que toutes se rendent au devoir et à la justice ! Daigne Marie attirer de plus en plus les fidèles de votre diocèse au pied des saints autels; l'amour du Christ peut seul opérer l'union des esprits dans la vérité et l'union des cœurs dans la charité."

Puissiez-vous vivre heureux, Monseigneur, au milieu d'ouailles dociles et dévouées qui vous aident à réaliser votre idéal de grandeur morale et nationale: le triomphe et l'affermissement du règne du Christ dans les âmes, le culte des traditions canadiennes dans tous les foyers et les accents du doux parler français sur toutes les lèvres. Que votre carrière archiépiscopale soit remplie d'années dont les œuvres s'inscrivent en lettres d'or dans le livre des élus !

Qu'il nous soit permis d'offrir à Sa Grandeur Monseigneur Mathieu, archevêque de Regina, l'assurance de notre vénération bien sincère parce qu'il est reconnu comme l'une des gloires de la hiérarchie canadienne et parce qu'il est le délégué de Dieu pour honorer notre archevêque bien-aimé.

Veuillez, Monseigneur, bénir celles qui sollicitent la faveur de se dire vos enfants privilégiées.

LES ELEVES,
de l'Académie St-Joseph.

A Mgr Budka, l'hommage de notre vive admiration pour l'œuvre de dévouement qu'il accomplit pour la gloire de Dieu et le bien de ses concitoyens.

MARIAGE

On annonce pour le 26 juin le mariage de Mlle Juliette Kéroack avec M. E. O'Connor, de Winnipeg.

L'UNION CANADIENNE

On parle de changer la constitution de l'Union et d'en faire un club mixte... Si on nous permettait ça il n'y aurait plus de mariage mixtes.

* * *

L'Union a pris la charge du pique-nique de la Saint-Jean-Baptiste qui aura lieu le 27 de ce mois dans la cour du collège de Saint-Boniface; il y aura maintes sortes de jeux et de belles récomepnses pour le vainqueur de chacun de ces jeux. Avertissez vos amis.

BALLE-AU-CAMP

Partie du 12, ligue inetrmédiaire :

L'Union Canadienne contre International Harvester.

Résumé: toup complet, Cunin; coup de 3 buts: Bibeau; un doublé: (double play) Martel à Savoie; gobeur: Martel; lanceurs: Auger jusqu'à la 6e manche; Auger de la 6e jusqu'à la fin.

Résultat par manches :	1	2	3	4	5	6	7	8	P	F	E
International Harester :	0	1	1	1	0	1	1	8	13	15	4
Union C. :	0	1	0	2	0	0	3	0	6	11	10

PITOU.

UNION NATIONALE METISSE

L'on nous prie d'annoncer qu'une assemblée des membres de l'Union Générale Métisse du Manitoba, aura lieu à Winnipeg, au numéro 300 de l'édifice Nanton, (203 avenue Portage), le samedi, 24 juin 1916 à 2 heures de l'après-midi.

But: arrangements relatifs au chômage de la fête nationale.

33-34

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.

Chez Nous ET autour de Nous

La Société Saint-Jean-Baptiste de St-Pierre célèbrera la fête nationale le 22 du courant. Nous souhaitons plein succès à cette démonstration.

M. et Mme E. Sumner, de Saskatoon, et leurs enfants, sont à Saint-Boniface depuis vendredi, en visite chez Son Honneur le juge Prud'homme, père de madame Sumner.

On a commencé les travaux d'excavation de la maison de rapport que fait construire Lady Dubuc, coin des avenues Provencher et Taché.

Le conseil-de-ville a siégé en cour de révision des Evaluations lundi soir.

Samedi soir les nombreux amis de M. Victor Guilbault, fils de M. l'échevin Guilbault, de cette ville, se réunissaient dans la salle l'Union Nationale Française de St-Boniface, pour fêter son prochain mariage.

Il y eut présentation de cadeaux, musique et discours.

Monsieur Guilbault est parti mardi dernier avec M. Victor Mager pour Los Angeles où il doit épouser Mlle Bawlf.

Pique-nique de la Saint-Jean-Baptiste

Programme du grand pique-nique de mardi le 27 juin 1916 à 1½ p.m. sur le terrain du Collège avec la bienveillante permission des révérends Pères Jésuites

PROGAMME DES JEUX

Course de 100 verges pour garçons (audessous de 15 ans).
Course de 75 verges pour jeunes filles (au-dessous de 15 ans).
Course de 50 verges pour garçons (au-dessous de 15 ans).
Course de 50 verges pour jeunes filles (au-dessous de 12 ans).
Course de 15 verges pour garçons (au-dessous de 9 ans).
Course de jeunes filles (au-dessous de 9 ans).
Course de 100 verges pour amateurs.
Course au tartes.
Course aux souliers pour garçons (au-dessous de 12 ans).
Course dans un sac: 50 verges.
Course des dames: 50 verges.
Course de 100 verges en allumant la pipe.
Course à dos d'âne: 25 verges et retour.
Course à trois jambes: 100 verges.
Course à la brouette vivante: 50 verges.
Souque à la corde: le département de Police et Feu contre n'importe quelle autre équipe de neuf hommes.

Comité du pique-nique formé par l'*Union Canadienne* :

Président : Siméon Dussault.
Secrétaire : Jules Turenne.
Membres : Arthur Cusson, Iréné Benoit, J.-B. Leclerc, F.-X. Lavoie, A.-C. Larivière, Jos. Hearn, Leo Marcil, J.-J. Daoust, J.-C. Marcoux, N.-A. Laurendeau.

Partie de balle-au-camp à 1½ p.m.

LE RECRUTEMENT BELGE

Paroles prononcées par M. A.-A. Allegaert à une récente assemblée de recrutement des Belges à Saint-Boniface :

"Nous qui faisons du recrutement, faisons appel à votre bonne volonté, à votre attachement à notre chère Belgique et au Canada qui nous abrite. Les deux pays sont dans la lutte; il faut les aider. Jamais le conflit n'a été plus ardent là-bas; et l'Allemagne ne recule devant aucun excès. Ses victimes innocentes sont de plus en plus nombreuses."

Mais nous avons tous l'espoir que les Alliés, et parmi ceux-ci j'inclus la "noble petite Belgique," sortiront vainqueurs de cette assaut du militarisme prussien. L'organisation militaire allemande est la plus monstrueuse et la plus formidable que le monde a jamais vue. Il faut contribuer à l'écraser.

Déjà le nom du Canada s'est illustré de l'autre côté de l'Océan. Quant à la Belgique, les mots ne suffisent pas pour proclamer son héroïsme.

Un Belge du Canada qui s'engage a la double satisfaction de remplir son devoir et de répondre aux aspirations de son âme de patriote.

Messieurs, saluons le vaillant roi Albert, saluons la reine, saluons le cardinal Mercier, et saluons nos nobles frères de là-bas; ils incarnent tous le Droit violé, la Résistance poussée jusqu'à la mort.

Un bon nombre de Belges du Canada ont déjà répondu à l'appel qui leur a été fait. Que ceux-ci qui sont encore disponibles se hâtent. Enrôlez-vous dans le 233ème bataillon canadien-français, car les canadiens-français sont nos amis particuliers. Ils nous ressemblent par la persécution dont ils sont eux-mêmes victimes relativement à leur langue. Nous vivons avec eux depuis de longues années. Ils ont comme nous la même devise: "Dieu et mon Droit."

PETITES ANNONCES

Chambres à Louer, Maisons à Louer, Maisons à vendre, Terrains à vendre ou a acheter, Servantes demandées, Elèves demandés, Emploi demandé, Pension de table, Chambre et pension, Pension d'enfants, Pension d'été, Trouvé, Perdu.

25 cts le pouce par insertion.

M. Viens a déménagé son atelier de tailleur au numéro 44 avenue Provencher, porte voisine de l'édifice du *Manitoba*. 33

A louer.—Rue Saint-Jean-Baptiste, une maison de 6 chambres toute meublée : $20.00 par mois. S'adresser à Bertrand-Hébert Cie, coin Aulneau et Provencher. 33

Servante. — On demande une servante, pas de lavage. S'adresser à Mme S.-M. Jean, 51 rue Dumoulin, Saint-Boniface. 33

Servante. — On demande une servante générale, consentant à se rendre à la plage cet été. Mrs. J. Walsh, 911 avenue William, Winnigeg, téléphone: F. R. 3166. 32

Ferblantier-couvreur.— On demande un ferblantier-couvreur à la Cie Charette Kirk, rue Desmeurons, Saint-Boniface. 29jno

A louer—Suite de 3 chambres, chambre de bain privée, dans le Bloc *Manitoba*. Possession immédiate. S'adresser au *Manitoba*, 42 Ave. Provencher.

A louer.—Maison moderne, 90 rue Notre-Dame. S'adresser à J. A. Marion, 35 rue Dumoulin, St-Boniface. Tél. Main 5084. 29-30

THEATRES

Dominion, Ave. Portage Est, Téléphone M. 4212.—Acteurs permenents; matinées: les mardis, jeudis, samedis. Prix: 25c; le soir, les prix sont 15 à 50 cts. Le programme de cette semaine :

"Her Husband's Wife", comédie; la semaine prochaine: "In Walked Jimmy."

Vaudeville Pantages, rue Market Est. Téléphone No. 660 Main ; trois représentations par jour, à 2.30 hrs., 8 hrs. et 9.30 hrs. p.m. Prix: de 10 à 25 cts. Programme pour la semaine prochaine :

"Brides of the Desert"; Athena et Mercereau; Models de Luxe; Greene et Parker, comédiens; Cameron et O'Connor "The Janitor" cinématographe et orchestre; Ed. Blundell et Cie "L'enfant perdu."

CITY OF SAINT BONIFACE MANITOBA

Vente de terrains pour arrérages de taxes

J'ai reçu instructions de vous informer que si vous avez des arrérages de taxes (à l'exception des taxes de 1915) ces taxes devront être payées sans délai, sinon vos terrains seront portés sur la liste des terrains à vendre.

Après la publication de l'annonce pour la vente projetée, il vous faudra alors payer le plein montant, tel qu'annoncé, c'est-à-dire tous les arrérages, y compris les taxes de l'année 1915.

J.-B. COTE,
Trésorier.

33

Cité de Saint-Boniface

Des soumissions scellées, adressées au Greffier de la Sité de Saint-Boniface, pour l'achat de 5 bicycles, plus ou moins, qui devront être délivrés au Département de Police, seront reçues au bureau du soussigné jusqu'à 5 heures p.m., jeudi le 22 juin 1916.

Les soumissionnaires pourront obtenir les spécifications au bureau du Chef de Police, à l'Hôtel-de-Ville.

La plus basse ou aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

LEO MARCIL,
Chef de Police.

Saint-Boniface, Man.
le 13 juin 1916. 33

A LA DISPOSITION DES PROPRIETAIRES

Les colonnes des petites annonces du MANITOBA sont à la disposition des propriétaires qui cherchent à louer leur maison. Pour quelques sous que vous coûtera votre petite annonce, vous aurez l'occasion de vous adresser à des milliers de personnes.